
Historique de l'éducation populaire

A la fin du XIX^e siècle, l'éducation populaire peut être entendue comme la définition et la mise en œuvre de moyens visant à rendre le peuple plus conscient, trouvant un terrain d'expression tant chez les laïques que chez les confessionnels, chez les hommes politiques ou les syndicalistes que dans les sociétés savantes ou les milieux de la bourgeoisie éclairée.

Néanmoins, de l'Université populaire définie comme *une association intellectuelle et morale d'égaux volontaires* à la Ligue de l'Enseignement et au Sillon, c'est une manière d'associer action sociale et éducation politique de la sortie de l'école jusqu'à la fin de la vie qui se dégage. Elle s'adresse donc essentiellement aux adultes ou aux jeunes adultes.

Initiatives privées et bénévolat

Depuis le 19^e siècle et jusqu'en 1936, l'éducation populaire cheminait de manière relativement autonome sans que l'Etat l'intègre aux politiques publiques. Elle était très largement le fait d'initiatives privées et fonctionnait sur la base du bénévolat et du volontariat. Il faut souligner que l'éducation populaire était cependant bien vivante depuis la fin du 19^e siècle (universités populaires, ciné-clubs, cours du soir, scoutisme, mouvements de jeunesse, mouvements chrétiens...).

En revanche, dans l'entre-deux guerres éducation populaire se lie peu à peu à mouvements de jeunesse. Si les cercles d'études ou les stages se multiplient, les activités essentielles tournent autour des loisirs, des vacances, du plein air, du sport.

Début de l'institutionnalisation

L'Etat se mêle des loisirs, du temps libre, de l'extra scolaire

Mais au cours du 20^e siècle, les milieux de l'éducation populaire rentrent dans un processus d'institutionnalisation. Ces milieux seront tout d'abord véritablement dynamisés par la période du Front populaire (1936) qui voit le développement du temps libre et des loisirs (loi sur les congés payés et loi sur la semaine de 40 heures en juin 1936), et se mettre en place le sous secrétariat des Loisirs et des Sports dirigé par Léo Lagrange. Ce dernier va s'attacher à développer les auberges de jeunesse (qui existaient depuis 1929), le sport, les loisirs culturels et la santé.

Sous le gouvernement de Vichy, la jeunesse devient objet de toutes les sollicitudes avec la création de chantiers de jeunesse ou encore une politique d'agrément définie par le Secrétariat général à la jeunesse.

Parallèlement les mouvements de résistance et le Comité français de libération nationale commencent à envisager l'avenir : l'organisation des mouvements de jeunesse donne ainsi lieu à une ordonnance de la France libre le 2 octobre 1943 soumettant à agrément les associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Dans son programme d'action du 15 mars 1944, le Conseil national de la Résistance indique qu'il faut « que tous les enfants français puissent bénéficier de l'instruction et accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents » et « que soit ainsi promue une élite véritable non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires ».

C'est sur cette base que l'Etat s'affirme dans ce champs à la Libération ; et crée au sein du ministère de l'Education nationale une direction de la culture populaire et des mouvements de jeunesse.

Vichy et l'après-guerre : confirmation de l'institutionnalisation

Le processus d'institutionnalisation se confirmera ensuite par le biais du système d'agrément et de subventions instauré sous Vichy, puis par la mise sous tutelle ministérielle. Sous le régime de Vichy, deux secteurs éducatifs distincts vont se développer, d'un côté les mouvements officiels (essentiellement les politiques jeunesse de Vichy), de l'autre, les mouvements issus de la résistance. Ces deux pendants formeront un certain héritage de l'éducation populaire de l'après-guerre jusqu'à nos jours.

De nombreux mouvements d'éducation populaire seront donc issus de la résistance puis de la Libération.

L'après Libération confirme le rôle grandissant de l'Etat dans les secteurs de l'éducation populaire et de son institutionnalisation. L'Etat développe alors des centres régionaux d'éducation populaire et de sport ; les CREPS¹ et un institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire : [l'Injep](#)².

L'objectif est

- de montrer que « l'éducation déborde du cadre scolaire et qu'un large secteur d'activité est ouvert à l'éducateur après l'école et autour de l'école, dans les associations culturelles et les mouvements de jeunesse.
- de dénombrer les principales activités culturelles qui peuvent s'offrir aux loisirs des jeunes et des adultes.
- de faire connaître à tous, citadins ou ruraux, les moyens dont ils peuvent disposer pour donner plus de champ à leur expérience, plus de plénitude à leur vie ».

Dans ce cadre si vaste, le rôle de l'Etat est resté incertain, voir discret. Ce sont les associations qui sont intervenues tant dans la définition que dans la mise en œuvre des objectifs et des moyens.

¹ Le Centre d'Éducation Populaire et de Sports (CREPS) est un établissement public administratif national, placé auprès du Ministère de la Santé et des Sports. Il est doté de l'autonomie financière et juridique. Sa vocation est d'offrir, en un lieu unique, des prestations de séjours et d'encadrement à l'attention des Fédérations, des Liges, des Associations et des Clubs sportifs et d'éducation populaire.

Ses missions se déclinent par :

- Des pôles de Sports de Haut Niveau

Présenter aux jeunes sportifs de Haut Niveau, des conditions d'entraînement, de scolarité et de séjour adaptés à la réalisation de leur double projet sportif et scolaire.

- Des formations professionnelles diplômantes et qualifiantes

Proposer aux jeunes adultes des formations adaptées aux besoins de l'emploi sportif et d'animation en Ile-de-France.

- Des séjours et des hébergements de groupes

Mettre en œuvre un accueil de qualité liant un séjour hébergé avec des prestations pédagogiques.

² INJEP : Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire, créée en 1946, établissement public du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative <http://www.injep.fr>

Les enjeux actuels des mouvements d'éducation populaire

I - L'éducation populaire est nécessaire à la transformation sociale

Au niveau mondial nous sommes confrontés à de multiples enjeux de survie de l'humanité et des sociétés ou nous vivons : révolution de l'information, mondialisation libérale, menaces sur l'écologie de la planète et l'espèce humaine, écarts croissants entre les riches et les pauvres. Force des fondamentalismes religieux, logique de guerre.

La pression médiatique cultive la peur, le seul intérêt individuel, et infantilise la société. Le système produit un conditionnement en profondeur des représentations, de notre imaginaire, des consciences. La révolution de l'information permet ce travail de conditionnement bien au-delà de ce qu'on pouvait faire dans le passé. (..)

Des enjeux graves et immédiats

En France et en Europe nous sommes dans un processus révolution libérale qui rêve d'instaurer durablement une nouvelle société et de nouveaux rapports sociaux. (..) Faute de perspectives politiques, de plus en plus de citoyens se replient sur l'individualisme, sont rejetés hors de la cité ou rejettent des institutions dévalorisées à leurs yeux.

Il faudra reconstruire demain un monde nouveau sur les ruines de celui qui est détruit aujourd'hui. Ce pourra être un monde de barbarie ou bien un monde solidaire, si des citoyens sont à ce moment là capables de le construire. L'éducation populaire doit préparer aujourd'hui des citoyens capables d'inventer un avenir incertain, de construire un monde fraternel et solidaire.

L'action conjuguée de multiples actions porteuses d'éducation citoyenne

Des nombreuses organisations se battent à leur niveau pour tenter de colmater des brèches, former quelques personnes, agir là où il le peut. Ils ont l'impression d'être isolés. Mais les grands rassemblements de ces dernières années nous ont appris que nous ne sommes pas seuls.

Des millions d'initiatives dans le monde sont porteuses de solidarité, de partage. Au niveau interpersonnel, local, mondial, partout au sein des territoires et dans le monde des hommes et des femmes résistent à l'exclusion, combattent l'injustice, suppléent aux carences des politiques publiques par l'entraide et la solidarité. Nous voyons que partout les résistances aux conditionnements sont fortes. Ceux qui résistent construisent déjà à leur échelle un monde solidaire, même à travers des actions parfois minuscules. L'autre monde à construire n'est pas seulement un à-venir, il est déjà là.

L'alternative ne se construit pas dans l'abstrait, mais à partir des pratiques.

Savoir cela nous permet de changer de regard sur la réalité, de voir les choses moins noires, car la réalité (..), ce sont aussi toutes ces actions concrètes qui vont dans le sens

d'une société plus juste et solidaire.

On voit bien qu'une telle éducation ne relève pas seulement de l'école, ni de la seule éducation populaire. La responsabilité est partagée par les médias, les publicitaires, les élus, les parents, les producteurs de spectacle, les vendeurs de jeux vidéo, etc....qui pourraient avoir un tout autre rôle dans une optique de responsabilité partagée. La question de la formation des citoyens est globale. C'est l'affaire de toute la société. Elle concerne tous les âges de la vie.

Sur quels fondements construire une éducation populaire renouvelée ? Comment ATTAC peut y contribuer ?

II - Expliciter les finalités communes

L'éducation populaire n'est pas une technique. Elle est nécessairement liée à un projet politique, éthique. Elle repose nécessairement sur une démarche philosophique. Parler de d'éducation, c'est parler de l'homme en société. La pédagogie est un moyen au service d'une finalité.

→ En opposition aux valeurs que tente de promouvoir le libéralisme, nous devons au sein d'ATTAC expliciter les valeurs sur lesquelles bâtir une autre Europe, un autre monde :

- Respecter les droits de l'homme et la dignité humaine, en dépassant l'égalité formelle pour aller vers une égalité effective dans les conditions d'accès à l'éducation, aux services, à la santé, à la culture.
- Assurer (..) une liberté effective dans leur vie personnelle et collective, une émancipation par rapport aux conditionnements imposés par la société
- Développer des échanges équitables au service des hommes et de la société
- Préserver les biens communs de l'humanité nécessaires aux générations actuelles et futures, assurer les conditions de poursuite de l'aventure humaine.
- Concevoir la solidarité non comme une assistance, mais comme une réciprocité et une coresponsabilité de chacun envers tous, (des relations interpersonnelles à une solidarité mondiale)
- Promouvoir des logiques de coopération et de fraternité, et non de compétition et d'individualisme, l'égalité et la liberté ne trouvant leur sens que dans un contexte de fraternité.
- Permettre à chacun de développer ses potentialités de don, de partage, de non-violence, et ce dès l'école, dans une optique de développement personnel et de promotion collective, et non de compétition de tous contre tous.

III - Quelle éducation populaire pour quels citoyens ?

On ne peut pas imposer la participation avec des méthodes autoritaires. On ne peut pas prétendre former des femmes chargées de famille avec des réunions à 19 h du soir.

Comment et avec qui travaillons-nous ?

Il ne s'agit pas pour nous d'éduquer une élite (..) mais de développer une éducation pour tous. Pour ces 50% de citoyens qu'on dit passifs, la non-expression est parfois un moyen d'exprimer leur indécision, leur mécontentement, leur refus d'un discours. On peut être actif en ne s'exprimant pas.

Comment instaurer des espaces de confiance et restaurer une volonté de participation ?

Vous êtes nombreux à avoir des éléments de réponse à travers vos pratiques et les réflexions menées sur les pratiques : où sont les obstacles, les blocages ? Comment les dépasser ?

L'objectif n'est pas d'abord de transmettre des connaissances à des gens qui n'en auraient pas, ni de fournir des recettes et des outils à des personnes qui les absorberaient comme des buvards. Il est de permettre à chacun d'agir par lui-même, de retrouver une qualité de sujet libre et d'agir avec d'autres, solidairement. (..)

Nous sommes en effet dans des situations d'aliénation où la plupart des gens sont conditionnés par la vision d'eux-mêmes que leur impose la société. (..) Il faut apprendre à chacun à se libérer d'attitudes de dominant ou de dominé. Pour certains cela veut dire reconnaître ses propres capacités, oser penser par soi-même. Pour d'autres, qui croient tout savoir, et nous en sommes souvent, cela veut dire apprendre à écouter, à respecter les autres et à ne pas se croire porteur de la connaissance ou du salut du monde.

Cette approche passe par une démarche dans laquelle chacun doit pouvoir s'approprier le sens des mots, analyser les causes des phénomènes, trouver lui-même les réponses aux questions qu'il se pose, ce que nous appelons construire ses savoirs. Cela n'exclut nullement l'apport de connaissances, de concepts et de savoirs structurés, mais en réponse à des questions posées et dans le cadre d'une pédagogie active et du dialogue. Là encore, ATTAC est un laboratoire

D'après Didier Minot le 28/06/2004

Sources :

Pôle des archives des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP)

<http://archives.cg94.fr/pajep>

INJEP -

<http://www.injep.fr/Chronologie-Etat-mouvements-d.html>

<http://www.france.attac.org/>